



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 15 juillet 2024

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
11	7	10

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Obsonville, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances dans le respect des règles sanitaires actuelles, sous la présidence de Madame BRIDET Hélène, Maire, en session ordinaire.

**Présents :** COUSIN Herminia, GUINET Nicolas, GAY Christian, HOARAU Philippe, GUINET Marie-Cécile, PRUD'HOMME Grégory, BRIDET Hélène

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

**Absents excusés :** M. COURTOIS Hervé donne pouvoir à M. PRUD'HOMME Grégory, Mme BRIDET Lucile donne pouvoir à Mme BRIDET Hélène, Mme DUPONT Marylène donne pouvoir à M. HOARAU Philippe

**Excusés :** M. APRILE Bernard

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en sous-préfecture de Fontainebleau  
Le : 16/07/2024  
Et  
Publication ou notification  
du : 16/07/2024

### D2024.07.24– Enfouissement des réseaux à Malvoisine

Absence de quorum à la réunion du mercredi 10 juillet 2024 à 20h

**Considérant** l'arrêté inter-préfectoral n°2019/8 du 19 février 2019 portant modification statutaire du SDESM

**Considérant** que la commune est adhérente au Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM)

**Considérant** l'Avant-Projet Sommaire réalisé par le SDESM à l'occasion du projet d'enfouissement des réseaux route de Beaumont entre la Ferme de Malvoisine et la D403 permettant d'exclure tous nouveaux dégâts sur les lignes

Madame la Maire propose d'approuver le programme de travaux et les modalités financière afin de constituer un dossiers de demande de prise en charge auprès de notre Communauté de Commune Gâtinais Val de Loing, compétente en matière d'aménagement du territoire et de réseaux de communication, et tous autres dossiers de demande de subventions permettant des inscriptions budgétaires acceptables pour nos finances.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à l'unanimité cette délibération**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits en Mairie,

Pour copie conforme,  
Le 15 juillet 2024  
Le Maire, Hélène BRIDET

